

Arrêté n° 291-DDPP-23

Portant publication de la liste des vétérinaires mandatés pour des missions de certification officielle en matière d'échanges d'animaux vivants et de leurs produits, dans le département de la Loire

Le préfet de la Loire,

- Vu** le Code Rural et de la pêche maritime, notamment les articles L.203-8 à L.203-11, L.236-2-1, L.243-3, D.203-17 à D.203-21, R. 231-1-1, D.236-6 à D.236-9 ;
- Vu** l'arrêté du 31 décembre 1990 relatif à la nomenclature des opérations de police sanitaire telles que prévues à l'article 4 du décret n°90-1032 du 19 novembre 1990 ;
- Vu** l'arrêté du 23 décembre 2009 établissant les mesures de police sanitaire applicables aux maladies réputées contagieuses des abeilles et modifiant l'arrêté du 11 août 1980 ;
- Vu** l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif aux conditions de formation, de désignation et d'exercice des vétérinaires mandatés pour les opérations de police sanitaire prévues à l'article L. 203-8 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu** l'arrêté du 21 décembre 2012 fixant le montant de l'acte médical vétérinaire en application de l'article L. 203-10 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu** le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de monsieur Alexandre ROCHATTE, préfet de la Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2023-060 du 07 février 2023 portant délégation de signature à Monsieur Laurent BAZIN, directeur départemental de la protection des populations de la Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2023-064 du 07 février 2023 portant délégation de signature en tant qu'ordonnateur secondaire délégué à Monsieur Laurent BAZIN, directeur départemental de la protection des populations de la Loire ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 38-DDPP-23 du 8 février 2023 portant subdélégation de signature pour les compétences générales et techniques ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 39-DDPP-23 du 8 février 2023 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué ;
- Vu** l'arrêté n° 100-DDPP-22 du 1^{er} mars 2022 portant publication de la liste des vétérinaires mandatés pour des missions de certification officielle en matière d'échanges d'animaux vivants et de leurs produits, dans le département de la Loire ;
- Vu** le résultat de l'appel à candidatures pour le mandatement de vétérinaires pour l'exécution de missions de certification officielle en matière d'échanges d'animaux vivants et de leurs produits, dans le département de la Loire lancé le 31/08/2021 et clôturé le 01/10/2021 ;

DDPP de la Loire

Standard : 04 77 43 44 44

Télécopie : 04 77 43 53 02

Site internet : www.loire.gouv.fr

Adresse postale : Immeuble « Le Continental » – 10 rue Claudius Buard – CS 40272 – 42014 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Accueil physique sur rendez-vous.

Pour tout litige de consommation, composez le 0 809 540 550 (service RéponseConso – n° d'appel non surtaxé)

Considérant les résultats de l'appel à candidatures clôturé le 01 Octobre 2021 ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour l'arrêté préfectoral n° 100-DDPP-22 susvisé ;

Sur proposition du directeur départemental de la protection des populations de la Loire,

ARRETE

Article 1

Les vétérinaires mandatés pour l'exécution de missions de certification officielle en matière d'échanges d'animaux vivants et de leurs produits, dans le département de la Loire, sont les suivants :

Nom et prénom	Domicile professionnel d'exercice	Centre(s) de rassemblement attribué(s)	Durée du mandat
Dr Fabrice COTTE	SELARL DES VINGTAINS 5 chemin d'Urfé 42260 SAINT GERMAIN LAVAL	Ets TRAPEAUX 42111 LA VALLA SUR ROCHEFORT ETS CLEMENT 42260 GREZOLLES	Du 01/01/2021 au 31/12/2025
Dr Franck POINT			
Dr Léo CHARVIEUX			
Dr Pierrick SAPIN			
Dr Nicolas BERTHELIER	SELARL DANIERE et BERTHELIER 124 rue de Marcigny 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU	ETS ROCHE 42720 BRIENNON	Du 01/01/2021 au 31/12/2025
Dr Mylène DURET			
Dr Gilles DANIERE			
Dr Ludovic BELLIS	Espace Vétérinaire Germanois 224 allée des Oddins 42640 ST GERMAIN LESPINASSE	DELTAGRO VOUGY 42720 VOUGY	Du 01/01/2021 au 31/12/2025
Dr Denis DONJON			
Dr Vincent OUTTERS			
Dr Pierre BRETON			
Dr Cyrielle GODART			

Dr Loïc BAISE			
Dr Damien BOUTE	SCP BOUTE DESMOLLES HUGUET GAUTHIER ZAC de Crémérieux – BP 35 – Savigneux 42601 MONTBRISON CEDEX	DELTAGRO CHALAIN 42600 CHALAIN LE COMTAL	Du 01/01/2021 au 31/12/2025
Dr Bernard HUGUET			
Dr Jean-Baptiste GENOUVRIER	SELARL du val de Rhins 47 chemin de la croix de fer 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY	EUROPAGRI 42640 ST GERMAIN LESPINASSE	Du 01/11/2021 au 31/10/2026
Dr Louis FREMIN			
Dr Franck STALARS			
Dr Simon BRAS			
Dr Marc PERROT			
Dr Jean-Baptiste GENOUVRIER	SELARL du val de Rhins 47 chemin de la croix de fer 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY	SAS WEBER 42114 MACHEZAL	Du 22/10/2020 au 22/10/2025
Dr Marc PERROT			
Dr Louis FREMIN			
Dr Franck STALARS			
Dr Simon BRAS			

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°100-DDPP-22 du 1^{er} mars 2022 portant publication de la liste des vétérinaires mandatés pour des missions de certification officielle en matière d'échanges d'animaux vivants et de leurs produits, dans le département de la Loire.

Article 4

Le secrétaire général de la Préfecture de la Loire et le directeur départemental de la protection des populations de la Loire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Saint-Étienne, le 10 juillet 2023

Pour le Préfet et par subdélégation,
Le directeur départemental adjoint
de la protection des populations



Pierre CABRIDENC